

Postulat

## Réduire l'abandon des chats et leurs impacts sur la biodiversité

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

En Suisse, presque un ménage sur deux possède un animal de compagnie, soit 43%, avec le chat en première position. Elle se positionne ainsi comme premier pays d'Europe détenteur de chats avec une population de 1,7 million en 2020<sup>1</sup>. Toutefois, les chats constituent la grande majorité des animaux abandonnés ; on en compte environ 300'000 en 2016.

Selon de nombreuses études, la majorité des chats ne serait pas stérilisée et se reproduirait à grande vitesse.

De plus, que ce soient des chats domestiques qui sortent ou des chats errants, ils peuvent non seulement être un danger sanitaire pour leurs congénères ou d'autres animaux (en propageant des maladies), mais posent également un enjeu pour la biodiversité.

Contrairement aux chiens, pour lesquels une identification et un enregistrement sont obligatoires depuis 2002 (ce qui a permis de réduire drastiquement le nombre de chiens perdus), il n'est pour l'heure possible d'identifier qu'un chat sur dix à l'aide d'une puce électronique. Les SPA sont surchargées de chats trouvés sans identification, et en cas d'accident ou blessure, il n'est pas possible de contacter leurs propriétaires.

Détenir un animal apporte beaucoup de satisfaction et de bienfaits, mais comporte également des devoirs et des responsabilités.

Les chats représentent également une menace pour la biodiversité. Leur prolifération est la première cause anthropique directe de mortalité des oiseaux, devant les collisions avec des bâtiments, les véhicules et les infrastructures industrielles (éoliennes, lignes à haute tension, etc...).

Les chats chassent avec aisance les oiseaux et les petits mammifères. D'après *Naturama Aargau*, chaque année, environ 10 millions de souris, 3 millions de papillons, 1,8 million d'oiseaux et 600'000 reptiles en sont victimes.

Cette prédation peut avoir des impacts sur la petite faune sauvage mais aussi à l'échelle d'écosystèmes entiers.

L'UICN<sup>2</sup> a classé les chats parmi les cent premières espèces qui causent le plus de problèmes environnementaux dans le monde.

---

<sup>1</sup> VHN : Société pour l'alimentation des animaux de compagnie

<sup>2</sup> Union Internationale pour la Conservation de la Nature



Pour tenter de réduire l'impact de la prédation des chats sur la biodiversité, la première solution serait la stérilisation.

Le maintien permanent des chats dans leurs domiciles est également mis en avant par des études, mais cette idée peut être difficile à accepter par les propriétaires. Toutefois, une mesure similaire pourrait être appliquée pendant la période de nidification et de reproduction, qui est la période de l'année la plus sensible pour l'avifaune et pour la plupart des espèces.

En juillet 2019, est entrée en vigueur l'obligation de tenir les chiens en laisse, du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet, dans le règlement d'application de la loi de protection de la faune au printemps. Pendant l'année, des mesures comme un couvre-feu dès la tombée de la nuit et ce jusqu'à l'aube, ainsi qu'après la pluie, peuvent aussi être efficaces.

Quand il s'agit de changement de mentalité et de réflexion globale sur notre impact environnemental, tous les sujets ne peuvent pas être abordés de la même manière.

Une vache, un cheval ou un chien ne se promène pas en liberté sans que cela ne soit sous la responsabilité de son propriétaire. La notion «de liberté et indépendance» que l'on attribue aux chats doit être questionnée.

Il n'existe pas de solution miracle, toutefois l'objectif vers lequel il faudrait tendre est la cohabitation entre les animaux domestiques et la faune sauvage, sans privilégier les uns au détriment des autres.

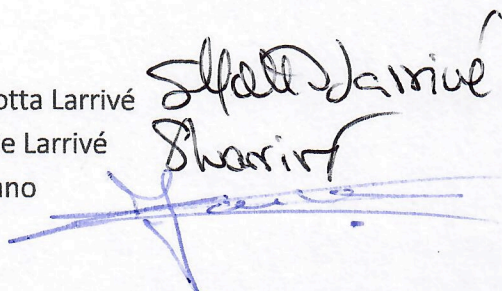
Nous devons faire face à nos responsabilités collectives en tant que citoyen. C'est pour cela que le présent postulat demande à la municipalité de :

- o créer un outil participatif pour recenser la biodiversité urbaine
- o organiser le recensement des chats domestiques, semi-domestiques et errants dans la commune de Gland
- o promouvoir et soutenir des campagnes de stérilisation des chats, auprès des associations pour la protection des animaux
- o préconiser l'identification et le suivi des chats domestiques, semi-domestiques et errants
- o sensibiliser les propriétaires de chats face à leur impact sur la faune sauvage, la biodiversité et la santé des écosystèmes
- o proposer des solutions concrètes, efficaces et acceptables pour organiser une cohabitation en accord avec les enjeux environnementaux actuels

Stella Motta Larrivé

Stéphanie Larrivé

José Caiano





**Sources :**

Bird Life Suisse <https://birdlife.ch/>

Luna&Filou pour le bien des chats <http://www.lunaundfilou.ch/fr/index.html>

Naturama Aargau <https://www.naturama.ch/>

Network for Animal Protection <https://www.netap.ch/fr/>

Ordonnance sur la protection des animaux <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2008/416/fr>

Protection Suisse des Animaux PSA <https://www.protection-animaux.com/>

Quatre Pattes en Suisse <https://www.quatre-pattes.ch/>

Société Vaudoise pour la Protection des animaux <https://www.svpa.ch/>

Terre et Nature <https://www.terrenature.ch/>

UICN <https://www.iucn.org/fr>

VHN Société pour l'alimentation des animaux de compagnie (2020)  
<https://www.vhn.ch/fr/statistiques/animaux-familiers-en-suisse/>

<https://www.rts.ch/info/regions/berne/8446274-un-lotissement-bernois-interdit-aux-chats-de-sortir-pour-la-biodiversite.html>

